



Mairie de VILLABÉ
34 bis, Avenue du 8 mai 1945
VILLABÉ
91814 CORBEIL CEDEX

Téléphone : 01.69.11.19.75 - Télécopie : 01.60.86.29.53
contact@mairie-villabe.fr
www.mairie-villabe.fr

Villabé, le 12/04/2010

**COMPTE RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 04 2010**

PRÉSENTS LORS DE LA SÉANCE :

Mme MAGGINI,
Mr ACHIEPI, Mr AUGUSTE, Mr BERTAUX, Mme BOUITIER, Mr BOULY, Mr BRUN, Mr
COCAGNE, Mr DIRAT, Mr DOUET, Mme IUGHETTI, Mr LAFON, Mme MALLET, Mme
ROSSIGNOL, Mme WIRTH.

ABSENTS A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme BERGLAS donne procuration à Mme MALLET
Mme CAILLERET (Arrivé à 20h45) donne procuration à Mr BERTAUX
Mr CEANE donne procuration à Mr LAFON
Mr DUBOZ donne procuration à Mr AUGUSTE
Mr FAURE donne procuration à Mr DIRAT
Mr FORLIVESI donne procuration à Mr DOUET
Mme FRIMAN donne procuration à Mr ACHIEPI
Mr GRANGER (Arrivé à 21h50) donne procuration à Mme MAGGINI
Mme RIEHL donne procuration à Mr BOULY

ABSENTS EXCUSES A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE : Mme CHAIGNEAU, Mme GARCIA, Mr
SEBASTIAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Isabelle WIRTH est nommée secrétaire de séance à l'unanimité
des membres présents.

La séance est ouverte à 20h34.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

1. Approbation du compte-rendu définitif du conseil municipal du 12 mars 2010.

A l'unanimité - 24 voix POUR dont 09 par procuration - :

➤ **APPROUVE** le compte rendu définitif du conseil municipal du 12 mars 2010.

2. Porter à connaissance des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.

➤ **PREND CONNAISSANCE** des décisions du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales, à savoir :

Décision n° JEU 10/10 en date du 10 février 2010 :

Approuvant le contrat de prestation avec l'association SPORT'ETIK concernant l'organisation d'un séjour à Londres pour un groupe de 17 jeunes fréquentant le Service Jeunesse et 3 accompagnateurs pour la période du 20 au 22 avril 2010. Le tarif de cette prestation est d'un montant total de 9535€.

Décision n° CULT 11/10 en date du 11 février 2010 :

Approuvant le contrat de cession avec « La Boîte à Bisous » pour une représentation du spectacle « *Tous les enfants sont enfantastiques* » le 09 avril 2010, et les prestations artistiques en milieu scolaire les vendredis 12 février et 2 avril 2010. Le contrat est conclu sur la base de 4252€TTC.

Décision n° CULT 12/10 en date du 24 février 2010 :

Approuvant la convention de résidence entre la Commune de Villabé et l'association « Atelier de l'Orage ». Le contrat est conclu sur la base de 5000,00€ HT soit 5275,00€ TTC.

Décision n° CULT 13/10 en date du 24 février 2010 :

Approuvant le contrat de cession avec l'association « Guitar'Essonne » pour une représentation du concert « *Duo Horizons* » le 7 mai 2010, et une animation en milieu scolaire le lundi 3 mai 2010. Le contrat est conclu sur la base de 1600€ TTC.

Décision n° JEU 14/10 en date du 12 février 2010 :

Approuvant la convention de prestation avec Mickael BILIONNIERE qui concerne l'organisation des ateliers de danse Hip Hop pour les jeunes villabéens fréquentant le Service Jeunesse. Cette prestation a lieu du 09 mars au 15 juin 2010, elle est basée sur un volume horaire de 39 heures au coût unitaire de 47€ soit un maximum de 1883€.

Décision n° JEU 15/10 en date du 21 janvier 2010 :

Approuvant la convention avec l'association « Planète Sciences » concernant la prise en charge partielle de la formation BAFA de Mlle CHERFAOUI Tchoy qui se déroulera du 27 février au 7 mars 2010. Le coût de cette prise en charge s'élève à 155€TTC.

Décision n° CULT 16/10 en date du 03 mars 2010 :

Approuvant la convention de droit d'exploitation d'un spectacle entre la Commune de Villabé et « La Mécanique Céleste » pour la représentation du spectacle « *Baloche pour les mioches* », ainsi qu'une initiation aux danses folkloriques, le mercredi 10 mars 2010. La convention est conclue sur la base de 700€ TTC.

Les décisions du Maire ci-dessus mentionnées peuvent être consultées, dans leur intégralité, en Mairie, dans le Recueil des Actes Administratifs

3. Affaires financières

A- Reprise anticipée des résultats de la gestion de l'année 2009.

A l'unanimité des suffrages exprimés : - 22 voix POUR dont 08 par procuration - 2 ABSTENTIONS dont 01 par procuration-

➤ **APPROUVE** la reprise anticipée des résultats de gestion de l'année 2009 par le budget primitif 2010,

➤ **NOTE** l'arrivée de Mme CAILLERET à 20h45.

B- Approbation du budget primitif général 2010 de la Commune et vote des taux des impôts directs à percevoir par la Commune pour l'année 2010.

➤ **APPROUVE** les chapitres des dépenses de fonctionnement du budget Ville suivants :

- Chapitre 011

A la majorité des suffrages exprimés : - 20 voix POUR dont 07 par procuration – 1 voix Contre - 3 ABSTENTIONS dont 01 par procuration –

- Chapitre 012

A la majorité des suffrages exprimés : - 20 voix POUR dont 07 par procuration – 1 voix Contre - 3 ABSTENTIONS dont 01 par procuration –

- Chapitre 014

A l'unanimité des suffrages exprimés : - 20 voix POUR dont 07 par procuration – 4 ABSTENTIONS dont 01 par procuration –

- Chapitre 65

- Article 657362 : CCAS,

A l'unanimité des suffrages exprimés : - 22 voix POUR dont 08 par procuration - 2 ABSTENTIONS - Article 6574 :

En application de l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Elus municipaux occupant des fonctions de décision au sein des associations Villabéennes décident de ne pas prendre part au vote et les subventions (6574) du Chapitre 65 sont adoptées comme suit :

A.E.D.C.R.E	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
A.G.V.	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
A.I.P.E.A	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
AFM TELETHON	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Amicale Secr. Génx	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
AMICALE VILLABE	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Association A TOUT VENT	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Ass. Sport. R. Parks	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Attitude	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Badminton	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Budokai	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION

Club d'Automne	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Club Cyclo	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Club de Basket	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Club de Judo	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Club de Karaté	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Club de Moto	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Club de Rugby	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Club de Tennis	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Club de Volley	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
C.O.S.	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
ESV Tennis de table	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Etoile Sportive VILLABE	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Europolyglote	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Evasion (1 élu Président)	22 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
FCPE ARIANE	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
FCPE JAURES	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Flèche étoilée	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Fonds de soutien Haïti	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Foyer Collège R.PARKS	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
L'envol	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Longue Marche	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Mémoires Vives (1 Elu Président)	22 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Plaisirs de la Maison	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Saint Marcel	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Sarment Villabéen (1 Elu Président)	22 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Tacot Villabéen	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Taekwendo	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Villabé se découvre (1 Elu Président)	22 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION
Villaboule	23 voix POUR dont 08 par procuration – 01 ABSTENTION

A l'unanimité des suffrages exprimés - 22 voix POUR dont 08 par procuration - 02 ABSTENTIONS-, le chapitre 65 des dépenses de fonctionnement du budget Ville est approuvé.

- Chapitre 66

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 07 par procuration - 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration-

- Chapitre 67

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 07 par procuration - 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration-

- Chapitre 022

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 07 par procuration - 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration-

- Chapitre 023

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 07 par procuration -04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration-

- Chapitre 042

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 07 par procuration - 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration-

➤ **APPROUVE** les chapitres des recettes de fonctionnement du budget Ville suivants :

- Chapitre 013

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 07 par procuration - 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration-

- Chapitre 70

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 07 par procuration - 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration-

- Chapitre 73

➤ **NOTE** l'arrivée de Mr GRANGER à 21h50.

L'assemblée délibérante procède au vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2010 :

A la majorité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 06 par procuration – 2 voix CONTRE - 02 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -, les nouveaux taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2010 sont approuvés.

A la majorité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 06 par procuration – 2 voix CONTRE - 02 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -, le chapitre 73 des recettes de fonctionnement du budget Ville est approuvé.

- Chapitre 74

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 06 par procuration – 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

- Chapitre 75

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 06 par procuration – 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration –

- Chapitre 76

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 06 par procuration – 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

- Chapitre 77

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 06 par procuration – 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration –

- Chapitre 042

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 06 par procuration – 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

➤ **APPROUVE** les chapitres des **dépenses d'investissements** du budget Ville suivants :

- Chapitre 20

A l'unanimité des suffrages exprimés -21 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

- Chapitre 21

A l'unanimité des suffrages exprimés - 21 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

- Chapitre 23

A l'unanimité des suffrages exprimés - 21 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

- Chapitre 020

A l'unanimité des suffrages exprimés - 20 voix POUR dont 06 par procuration – 04 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

- Chapitre 040

A l'unanimité des suffrages exprimés - 21 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS dont 01 par procuration –

➤ **APPROUVE** les chapitres des **recettes d'investissements** du budget Ville suivants :

- Chapitre 13

A l'unanimité des suffrages exprimés - 21 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

- Chapitre 16

A l'unanimité des suffrages exprimés - 21 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

- Chapitre 10

A l'unanimité des suffrages exprimés - 21 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS dont 01 par procuration –

- Chapitre 024

A l'unanimité des suffrages exprimés - 21 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

- Chapitre 021

A l'unanimité des suffrages exprimés - 21 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

- Chapitre 040

A l'unanimité des suffrages exprimés - 21 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS dont 01 par procuration -

C- Approbation du Budget primitif Eau 2010 de la Commune.

A l'unanimité des suffrages exprimés -23 voix POUR dont 07 par procuration – 01 ABSTENTION -

➤ **APPROUVE** par chapitre, en section d'exploitation, les recettes et dépenses du Budget primitif Eau 2010 de la Commune.

A l'unanimité - 24 voix POUR dont 07 par procuration –

➤ **APPROUVE** par chapitre, en section d'investissement, les recettes et dépenses du Budget primitif Eau 2010 de la Commune.

D- Approbation du Budget primitif Assainissement 2010 de la Commune.

A l'unanimité des suffrages exprimés -23 voix POUR dont 07 par procuration – 01 ABSTENTION -

➤ **APPROUVE** par chapitre, en section d'exploitation, les recettes et dépenses du Budget primitif Assainissement 2010 de la Commune.

A l'unanimité - 24 voix POUR dont 07 par procuration -

➤ **APPROUVE** par chapitre, en section d'investissement, les recettes et dépenses du Budget primitif Assainissement 2010 de la Commune.

E- Modification des tarifs des insertions publicitaires pour les magazines municipaux.

A l'unanimité -24 voix POUR dont 07 par procuration -

➤ **APPROUVE** la modification des tarifs des insertions publicitaires pour les magazines municipaux.

4. Affaires administratives

A. A l'unanimité - 24 voix POUR dont 07 par procuration -

➤ **APPROUVE** l'avenant n°2 du marché MP12/2009 du Chemin des Echaudés et de la rue des Linottes « enfouissement réseaux électriques- France Télécom - Eclairage Public ».

B. A l'unanimité - 24 voix POUR dont 07 par procuration -

➤ **APPROUVE** la modification de la délibération n°18/2010 du 12/02/2010 ayant pour objet l'ouverture d'un nouveau contrat départemental communal.

C. A l'unanimité des suffrages exprimés - 23 voix POUR dont 07 par procuration - 01 ABSTENTION -

➤ **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché d'éclairage public avec la société FORCLUM- MP 16/2007.

D. A l'unanimité - 24 voix POUR dont 07 par procuration -

➤ **APPROUVE** de facturer des frais supplémentaires de dépassement constaté, suivant les tarifs en vigueur du SIREDOM, à l'usager ne respectant pas les conditions de collecte des déchets.

E. A l'unanimité - 24 voix POUR dont 07 par procuration -

➤ **APPROUVE** la demande d'adhésion au SIREDOM formulée par le SIEOM.

F. A l'unanimité - 24 voix POUR dont 07 par procuration -

➤ **APPROUVE** la convention particulière entre France Télécom et la Commune pour les travaux du parvis de l'église.

5. Questions orales

Questions orales posées par :

Les élus de la liste « Villabé Ensemble »

➤ 01 : Logements sociaux :

Lors d'un Conseil Municipal, vous aviez expliqué que ces logements seraient attribués par la Préfecture ou le bailleur.

Cependant nous souhaitons pouvoir disposer d'un point détaillé, d'une part, des types de logements qui seront disponibles dans le quartier du "Bras de fer " et d'autre part, du nombre de demandeurs inscrits en attente de logement sur notre commune.

Pouvez-vous nous transmettre une synthèse de ces points ?

REPONSE :

Pour l'opération du secteur du Bras de Fer, les 95 logements se répartissent comme suit :

- 29 F2
- 38 F3
- 28 F4

Nous recensons actuellement environ 240 demandes de logement sur la commune.

➤ 02 : Economie budgétaire :

Dans le cadre des économies budgétaires à réaliser pour 2009, vous aviez donné des directives aux Maires adjoints.

Pouvez-vous dresser un bilan chiffré des propositions d'économies effectivement réalisées par domaine d'activité, scolaire, fêtes et cérémonies, urbanisme, communication, sport, transport, fonctionnement de la Mairie... par vos Maires adjoints ?

REPONSE :

Je trouve une forme de perfidie dans votre question qui consisterait à évaluer la performance financière de mes adjoints dans leur domaine d'action. Je ne vous donnerai donc pas le score des bons élèves et ne décernerai encore moins de bonnet d'âne...

Plus sérieusement, la gestion communale est une affaire d'équipe municipale, avec ses contraintes, ses engagements et ses aléas. A titre d'exemple, la grippe aviaire a plombé les comptes du secteur scolaire. Est-ce pour autant de la mauvaise gestion ?

Sachez que, globalement en 2009, c'est une économie voisine de 730 000 € qui a été dégagée en fonctionnement, soit près de 10 % du budget. C'est autant d'excédent reporté qui vient soulager

la fiscalité locale. Et, au-delà des querelles politiques voire partisans, je me félicite de ces résultats pour tous les Villabéens.

Je regrette seulement que le contexte général, que j'ai longuement développé au moment du débat d'orientation budgétaire, m'ai conduit à vous proposer une hausse des impôts locaux. Reconnaissez que cette augmentation reste modeste grâce à l'action et aux efforts de mon équipe que je tiens à remercier publiquement ce soir.

➤ 03 : Développement durable :

Notre gouvernement vient de reporter la taxe carbone aux frontières de l'Europe et souhaiterait que cette taxe puisse être appliquée aux produits en provenance des pays qui ne respectent pas le développement durable. Par ailleurs, issue du Grenelle de l'environnement, la semaine nationale du développement durable destinée à inciter nos concitoyens à changer de comportement s'est terminée le 7 avril 2010.

Pouvez-vous dresser un bilan des activités organisées par notre Municipalité à cette occasion ?

REPONSE :

Il y a quelques années, nous avons participé à l'opération « Essonne verte, Essonne propre » organisée par le Conseil Général laquelle a mobilisé beaucoup de moyens mais qui n'a pas eu le succès attendu.

C'est pourquoi, à ce genre d'opérations médiatiques contenues dans des contraintes de date, je préfère l'action au quotidien : ampoules basse consommation pour l'éclairage public, vitrage isolant pour nos bâtiments, compostage à domicile, etc, etc...

Questions orales posées par :

Le groupe Villabé Pour Tous

Question 1 :

Le conseil municipal a voté ce jour l'augmentation de la part communale de la fiscalité locale d'un taux précédent de 15,09% à un taux désormais 2010 de 15,76% soit une augmentation de **+ 0,67**. Vous l'avez indiquée dans votre lettre du maire N°8. Pour être clair avec les habitants de notre commune, ceci représente en réalité une augmentation de **4,44 %** sur la taxe d'habitation et de **4,41%** sur la taxe foncière. Cette décision apportera à la commune un produit supplémentaire de 324 442 euros. A notre connaissance la taxe d'habitation fait apparaître un produit supplémentaire de 54 998,6 € soit une moyenne de plus de 35 € par foyer fiscal.

Pouvez-vous nous préciser quel est le montant moyen en euros que les Villabéens paieront en plus chaque année par foyer fiscal sur la taxe d'habitation et sur la taxe foncière ?

REPONSE :

Comme vous devez le savoir, le calcul de la taxe d'habitation et de la taxe foncière dépend de la valeur locative de l'habitation et de l'abattement éventuel pour personnes à charge. Votre question n'appelle donc pas de réponse unique.

Avant de vous soumettre la hausse approuvée ce soir, j'ai bien entendu réalisé des simulations sur plusieurs cas de figure contrastés. De cette étude, il ressort que la hausse totale sera comprise dans une fourchette allant, selon le cas, de 1,96 à 8,62 € par mois, ce calcul étant fait sur 12 mois.

Question 2 :

Concernant l'aménagement des voiries, nous avons évoqué la prise en charge d'une étude de transformation de l'entrée de l'autoroute A6 par les organismes d'état. **Pouvez-vous faire un point sur cette perspective ?**

REPONSE :

C'est le Conseil Général, et non l'Etat, qui s'occupe de ce dossier. Il est effectivement envisagé d'aménager l'entrée de l'autoroute A6. Il est prévu l'allongement de la voie de tourne à gauche avec des feux tricolores régulés en fonction de la circulation. Vous pourrez consulter le plan à l'issue du Conseil.

En fonction des disponibilités budgétaires, les travaux pourraient commencer en 2011.

Question 3 :

Au cours du conseil municipal du 9 avril 2009, le groupe « A gauche pour la démocratie et le progrès » a proposé une motion pour la défense du service public et en particulier de La Poste. Soucieux de défendre les intérêts des Villabéens, les services de proximité et le maintien de la présence de La Poste à Villabé, notre groupe a voté POUR et remercie le groupe à l'origine de cette initiative. **Un an après, Madame le maire, pouvez-vous nous faire un point sur l'évolution de la prise en charge par le Groupe La Poste de notre agence postale. Qu'en ait-il de votre promesse électorale de, je cite : « Mettre en place un distributeur de billet de banque à l'agence postale » ?**

REPONSE :

Les relations que nous avons avec La Poste pour la gestion de l'agence postale sont régies par une convention qui parvient à échéance en fin d'année. Dès lors, contractuellement, il n'y a eu aucune évolution durant l'année passée.

Je vous remercie, par ailleurs, de me rappeler mes engagements électoraux. Je n'ai pas perdu de vue l'installation d'un distributeur de billets de banque et saurai le mettre en place le moment venu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire,
Irène MAGGINI.



Le secrétaire de séance,
Isabelle WIRTH.